

## Les pratiques chorales en général et à la FAL en particulier

« Les pratiques chorales représentent une des pratiques musicales les plus importantes en France ». C'est ainsi que commence en préambule, la publication de *l'Observatoire des politiques du spectacle vivant* de la DMDTS, de l'IFAC et les représentants des missions voix en région<sup>1</sup>.

On peut imaginer que l'importance de ces pratiques chorales a été portée par une longue tradition associative, accessible à tous les âges, à tous les niveaux de compétence. D'après cette enquête nationale réalisée auprès des missions voix régionales entre 1999 et 2005, la France compte à peu près 10 000 chœurs et le nombre de choristes peut être évalué à 400 000. En 2003, une enquête de l'INSEE « *Participation culturelle et sportive* » montrait que 3% de la population interrogée déclarait pratiquer une pratique artistique dans la catégorie « chant-chorale » !

En même temps, il est très difficile de définir ce que seraient les pratiques chorales<sup>2</sup> car elles constituent un monde artistique très hétérogène. Les répertoires savants ou populaires varient d'une chorale à l'autre, bien qu'une majorité dispose d'un répertoire varié. Les chœurs se différencient aussi dans leur rapport à la pratique chorale : les chœurs de répertoires savants sont plus axés sur une formation musicale technique que les chœurs de répertoire populaire. Si certains chœurs ont les moyens de tourner et de pouvoir être relativement autonomes financièrement, la plupart recourent à un fonctionnement fait d'aides et de services bénévoles. On retrouve cette même « différence » lorsque l'on remarque les modes de productions : certains ont la capacité d'organiser des concerts ou des enregistrements, alors que beaucoup d'autres ne peuvent diffuser leur travail que de façon limitée.

Le service culturel de la ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme a lancé une enquête au mois d'avril-mai 2008 auprès des sections chorales affiliées via *Affiligue*. Elle nous a permis de mettre à jour les sections existantes et de prendre contact avec leurs acteurs qui font un travail remarquable. Dix-neuf sections chorales ont été référencées dans le département. Six sont sur Clermont même, sept sont situées dans l'agglomération clermontoise et cinq sont réparties sur le département. La majorité est constituée de chorales adultes (trois chorales enfants) avec un répertoire varié. Pour la majorité, il n'est pas toujours facile d'organiser des rencontres entre chorales et les moyens sont le plus souvent synonymes d'aides en nature et de services bénévoles, malgré le travail formidable de tous et surtout des chefs de chœurs qui travaillent en réseau.

Dans le cadre d'une volonté d'élargissement et de pluralité des activités du service culturel de la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme, nous avons souhaité proposer un projet avec les sections chorales des associations affiliées. Les objectifs sont multiples : développer les actions culturelles (pratiques amateurs) de la Ligue de l'Enseignement, développer un partenariat plus fort avec les associations culturelles du département. Nous souhaitons proposer aux chorales affiliées une rencontre lors de journées en mai prochain (rencontres danse-chorales-arts plastiques) pendant lesquelles chaque section pourra présenter son travail aux autres chorales ainsi qu'aux autres associations culturelles. Le souci est bien de permettre aux pratiques amateurs de s'épanouir dans de bonnes conditions en leur permettant de se regrouper au sein de notre réseau. Si les pratiques chorales représentent effectivement une grande majorité du champ musical, il était important de proposer des actions dans leurs directions.

A suivre...

Christophe Vezon

---

<sup>1</sup> « Une approche des pratiques chorales en France », collectif, septembre 2007, 97p. <http://pfi-culture.org/index.php?id=185>

<sup>2</sup> « Le monde des pratiques chorales, esquisse d'une topographie », Guillaume Lurton, 2007.